

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 juillet 2024, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **15 juillet 2024** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 48

Nombre de conseillers absents à la séance : 8

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 12

Nombre de conseillers suppléés : 3

### **ETAIENT PRÉSENTS :**

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Michel BAISSAC, Marie-Britte CROZAT, Yvette BASTID, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Jean-Luc DONEYS, Vincent NIGOU, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Elie MALBOS, Julien VIDALINC, Véronique VISY

### **ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Magali MAUREL (représentée par Valérie RUEDA), Stéphane FRECHOU (représenté par Pierre MATHONIER), Nathalie GARDES (représentée par Guy SENAUD), Charly DELAMAIDE (représenté par Claudine FLEY), Ginette APCHIN (représentée par Jean-Pierre PICARD), Elisa BASTIDE (représentée par Philippe MARIOU), Elise BRUGIERE (représentée par Christian FRICOT), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Mireille LABORIE (représentée par Bernard BERTHELIER), David LOPEZ (représenté par Julien VIDALINC), Philippe SENAUD (représenté par Sébastien PRAT), Frédéric SERAGER (représenté par Christophe PESTRINAUX)

### **ETAIENT ABSENT(E)S :**

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Jamal BELAIDI, Géraud DELPUECH, Sylvie LACHAIZE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Chloé MOLES, Jean-Paul NICOLAS

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

## **N° DEL\_2024\_092 : ADMINISTRATION GENERALE / DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA CABA DANS DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS - MODIFICATION CONCERNANT LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)**

### **Rapporteur : Monsieur Pierre MATHONIER**

Par délibération n° DEL\_2020\_088 en date du 30 juillet 2020, le Conseil Communautaire a désigné des représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac dans divers organismes.

Avaient alors été désignés, pour représenter la Communauté d'Agglomération au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) :

- en qualité de membre titulaire : Monsieur Pierre MATHONIER ;
- en qualité de membre suppléant : Monsieur Alain COUDON.

Les CDAC étant réunies, dans la plupart des cas, pour des installations concernant la Ville d'Aurillac, il a été jugé opportun, suite à une demande des services de la Préfecture, de désigner un représentant de la CABA qui ne soit pas un élu de la ville-centre.

Aux termes de l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations,

sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Il est donc proposé au Conseil Communautaire de procéder à un scrutin public pour cette désignation.

Réuni le 24 juin 2024, le Bureau Communautaire a ainsi proposé que soit désigné, en qualité de représentant de la CABA au sein de la CDAC, Monsieur Christian POULHES.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de désigner Monsieur Christian POULHES pour représenter la CABA au sein de la CDAC ;

- d'autoriser son représentant à accepter toute fonction ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés dans ce cadre.

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.